

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

GINKGO

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GINKGO
FR0010809335 – Part C

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

CLAY ASSET MANAGEMENT

www.clay-am.com ou appeler au 01 44 17 36 55 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de CLAY ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CLAY ASSET MANAGEMENT est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 28/10/2011 sous le numéro GP-11000034 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV)

DUREE

Elle a été agréée le 09/10/2009 et créée le 26/11/2009 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par ses statuts.

OBJECTIFS

La SICAV GINKGO est gérée activement et de manière discrétionnaire. Elle a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% €STR Capitalisé + 50% MSCI ALL COUNTRIES WORLD FREE Index sur la durée minimum de placement recommandée de 7 ans.

La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI All Countries World Free Index et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la SICAV sera exposée indifféremment, en direct ou via des OPCVM ou FIA, en obligations et instruments du marché monétaire français ou étrangers ou en actions, aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA jusqu'à 100% de son actif en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. La gestion cherchera à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes sur l'actif net :

- De 0% à 100% en instruments de tous émetteurs, souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors/y compris pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :
 - De 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente ou non notés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

En particulier, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations émises par les agences de notation de crédit mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

- De 0% à 100% en actions internationales de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :
 - 0% à 50% en actions de petite et moyenne capitalisations,
 - 0% à 50% en actions de pays émergents.
- De 0% à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.

La SICAV peut être investie :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, actions ;

- la SICAV est investie jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE ou dans la limite de 30% de l'actif en FIA français destiné à une clientèle non professionnelle, ou en FIA répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier ou dans des OPCVM indiciaires cotés dans la limite de 15% de l'actif maximum.

La SICAV peut également intervenir sur les contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans la limite d'une fois l'actif, et titres intégrant des dérivés (15% maximum), tels que des obligations convertibles, des bons de souscription, des certificats simples cotés sur les marchés réglementés, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque fin de quinzaine par le dépositaire avant 16h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J).

La valeur liquidative est calculée deux fois par mois, chaque fin de quinzaine.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur www.clay-am.com ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 7 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative:

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (« haut rendement ») ou non notés : L'utilisation de ces titres peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser plus rapidement et plus fortement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 12 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 7 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6 080 EUR -39,23%	4 780 EUR -10,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 140 EUR -18,56%	9 550 EUR -0,65%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 890 EUR -1,09%	13 030 EUR 3,85%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	12 920 EUR 29,25%	15 850 EUR 6,81%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2025 et Mars 2026.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2017 et Juin 2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Octobre 2014 et Octobre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

QUE SE PASSE-T-IL SI CLAY ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de CLAY ASSET MANAGEMENT. En cas de défaillance de CLAY ASSET MANAGEMENT, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	795 EUR	2 692 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	8 %	3,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,96 % avant déduction des coûts et de 3,85 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 EUR
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	95 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	200 EUR
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts et frais s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 7 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 7 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

CLAY ASSET MANAGEMENT informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de CLAY ASSET MANAGEMENT au 26, rue Saussier Leroy - 75017 - PARIS ou par e-mail à l'adresse suivante : info@clay-am.com. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.clay-am.com.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit "Gates") et un mécanisme des droits ajustables, dit anti-dilution levy peuvent être mis en oeuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement de ces mécanismes sont décrites dans le Prospectus.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.clay-am.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

CLAY ASSET MANAGEMENT 26, rue Saussier Leroy - 75017 - PARIS ou par e-mail à l'adresse suivante : info@clay-am.com

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.clay-am.com.

La responsabilité de CLAY ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.